

Décision portant nomination de M. Amine Cassimi aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR6252 intitulée Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique (CIMAP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 122742DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6252 intitulée Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique (CIMAP) et nommant M. Serge Bouffard directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2014, M. Amine Cassimi, chercheur de catégorie 5 au CEA, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, en remplacement de M. Serge Bouffard, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand